

LE SABOT DE VÉNUUS

La revue du Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons

N°20 Juillet 2004



CONSERVATOIRE
DES SITES NATURELS
BOURGUIGNONS

Tour d'horizon



4

L'étang de Fontaine Morand

Étang typique de la Bresse, il abrite de nombreuses espèces végétales et animales.



5

Le contrat Bourgogne Nature : un outil régional au service de la nature

À travers ces contrats, le Conseil régional affirme sa volonté de protéger et gérer les milieux naturels de la Bourgogne.



6

À la recherche du pique - prune en basse Seille

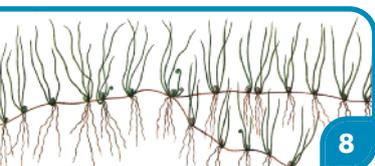
Cet insecte protégé se cache - t - il le long de la Seille ?



7

La Vallée de la Seille : un site d'intérêt pour les papillons patrimoniaux ?

Suivez notre entomologiste à la chasse aux papillons.



8

Les étangs de Puisaye

Créés par l'homme, ces milieux recèlent des espèces à forte valeur patrimoniale dont la conservation nécessite le maintien d'une gestion traditionnelle.



9

Actions de protection du Sabot de Vénus

La fin du programme LIFE «Forêts et habitats de la Bourgogne calcaire» est l'occasion de dresser le bilan des actions en faveur de cette belle orchidée.



10

La forêt de Montmain

Situé à proximité de la ville d'Autun, ce site présente de multiples intérêts : naturel, historique, paysager et touristique.



12

Leçon de choses : les amphibiens

Découvrez ces animaux au mode de vie partagé entre l'eau et la terre.

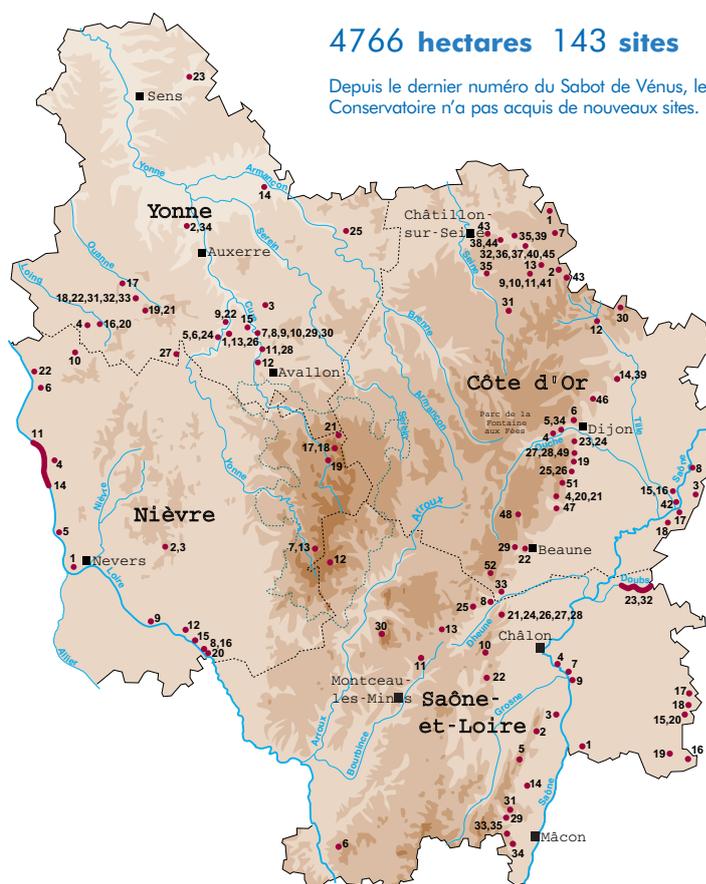
Tour d'horizon Voici déjà le vingtième numéro du Sabot de Vénus. Au programme, tout d'abord, la gestion d'un milieu dont nous avons encore peu parlé : les étangs. Deux articles sont consacrés à ce milieu. Le premier, page 4, vous présente l'étang de Fontaine Morand, un étang typiquement bressan et le deuxième, page 5, la flore des étangs de Puisaye. Les contrats Bourgogne Nature sont un outil de protection des milieux naturels mis en place par le Conseil régional : quels sites peuvent en bénéficier et à quelles conditions? Le long de la vallée de la Seille, notre entomologiste joue à cache-cache avec les insectes patrimoniaux. Quelques nouvelles ensuite de notre chère orchidée, le Sabot de Vénus et un grand article sur la forêt de Montmain, récente acquisition du Conservatoire. Nous terminerons comme de coutume avec la leçon de choses et quelques brèves de nature.

Tour d'horizon Bonne lecture à tous.

Tour d'horizon

4766 hectares 143 sites

Depuis le dernier numéro du Sabot de Vénus, le Conservatoire n'a pas acquis de nouveaux sites.



L A fin du 1^{er} semestre de l'année marque la conclusion de nombreux dossiers administratifs qui engendrent une charge de travail importante pour les services du Conservatoire.

Cela entraîne également la fin de l'année statutaire, c'est la raison pour laquelle notre 18^{ème} Assemblée Générale s'est déroulée le 19 juin dernier en Saône-et-Loire, au Centre EDEN, à Cuisery.

Avec l'arrivée des beaux jours, et le début de la période estivale, nous serions en droit de penser aux loisirs, à la détente, et à faire le «vide de l'esprit» pour profiter au maximum des belles journées de l'été.

En ce qui concerne les responsables de notre structure, cela n'est pas tout à fait aussi simple, en effet il faut rester vigilant et réfléchir au recadrage de certains dossiers, et prévoir la mise en place de la programmation de l'année prochaine.

Le fonctionnement d'une association de taille régionale n'est pas toujours facile au quotidien, le Conservatoire n'échappe pas à cette règle. En effet, la restriction budgétaire au niveau national, en ce qui concerne le secteur de l'environnement est préoccupante pour le bon fonctionnement de notre structure.

Malgré tout, nous croyons en l'avenir, grâce à l'écoute et à la compréhension de nos principaux financeurs, la DIREN, le Conseil Régional, les Conseils Généraux de Saône-et-Loire et de la Nièvre et les Agences de l'Eau.

Des réunions de travail sont prévues pour harmoniser au mieux les attentes de nos financeurs avec nos possibilités de réalisation et nos objectifs sur le terrain, grâce à notre équipe de professionnels qui a pour objectif : œuvrer pour la protection de la Nature.

Nous espérons également intensifier nos relations et actions avec les deux autres départements de la Bourgogne, afin de mieux faire connaître les activités du Conservatoire.

Au cours des mois écoulés, de nombreuses actions ont été menées, en lisant attentivement le présent Sabot de Vénus, vous avez une synthèse fidèle de la diversité de nos activités et réalisations.

L'acquisition de plus de 300 ha de la forêt de Montmain est une réalisation de grande envergure, cela est une «première» au niveau national. Un partenariat entre une ville et deux associations de protection de la Nature a permis de sauvegarder un patrimoine forestier très important de Bourgogne.

Le Conservatoire s'impliquera dans le plan de gestion durable de ce massif forestier.

Une règle fondamentale à ne pas oublier : quel que soit notre rôle : adhérent, administrateur, salarié, conservateur bénévole, sympathisant, notre homogénéité, les échanges d'idées, le respect des autres sont les ingrédients indispensables pour réussir notre mission.

Pour qu'une association soit reconnue, il faut qu'elle soit efficace, structurée, et avoir un nombre important d'adhérents.

Sur ce dernier point, je compte sur chacun et chacune d'entre vous pour que notre fichier d'adhérents augmente de mois en mois.

Si nous voulons continuer encore de nombreuses années notre route dans le monde de l'environnement, nous ne devons pas être «bon» mais être le «meilleur».

Ciblons bien nos objectifs, la Nature compte sur nous tous, nous n'avons pas le droit de la décevoir.

● **Pierre MAILLARD**

Président du Conservatoire



L'étang de **Fontaine Morand**



S. CAUX - CSNB

C'est au cœur de la Bresse louchannaise, à environ 30 km au Sud - Est de Chalon - sur - Saône, que se trouve l'étang de Fontaine Morand.

Une faune et une flore caractéristiques

L'étang de Fontaine Morand abrite une flore typique des étangs de Bresse, on peut ainsi y rencontrer plus de 130 espèces végétales, dont le cerisier à grappes, arbuste localisé en Bourgogne et protégé au niveau régional. L'aulnaie qui borde l'étang est alimentée en eau par ruissellement, par la nappe phréatique, mais aussi par de multiples résurgences latérales qui contribuent à maintenir un état marécageux presque permanent.

La quiétude du site est très favorable à de nombreuses espèces de mammifères qui viennent y trouver refuge, comme le chevreuil, le sanglier, le putois ou encore le chat forestier. Le héron cendré, la foulque macroule et le martin-pêcheur profitent de cette zone de refuge pour venir s'alimenter sur l'étang. Les franges boisées hébergent de nombreux arbres creux, favorables aux oiseaux cavernicoles : on peut ainsi observer trois espèces de pics, ainsi que la sittelle torchepot qui niche également dans les cavités des arbres.

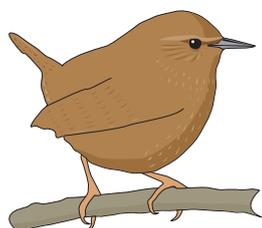
Quelle gestion sur ce site ?

L'objectif principal est de conserver le rôle de zone refuge pour la faune, et de maintenir les milieux naturels en bon état de conservation.

Ainsi, une restauration de la cariçaie en queue d'étang est prévue dans la notice de gestion, afin de contrôler l'invasivité par la saulaie. Par ailleurs, une gestion des niveaux d'eau est en cours de réflexion, l'objectif étant d'améliorer la capacité d'accueil pour les petits échassiers, notamment en dégageant des vasières lors des périodes de migration. Cette mesure pourrait également se révéler très positive pour la flore liée aux zones exondées, jusqu'alors peu développée sur le site.

Des compléments d'études sont également préconisés, afin de renforcer la connaissance du site, compléter les inventaires naturalistes, et analyser les effets de la gestion.

● Sylvie CAUX

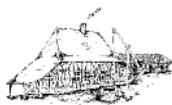


Le site de l'étang de Fontaine Morand accueille de nombreuses espèces de mammifères et d'amphibiens. Les différents milieux de ce site sont le refuge d'oiseaux comme le pic-épeiche, le héron cendré ou le troglodyte mignon (ci-dessus).

D'UNE surface de 3,5 ha, le site est essentiellement constitué par un plan d'eau bordé d'une aulnaie marécageuse. La queue de l'étang est occupée par une formation à hautes herbes, une « cariçaie », aujourd'hui en partie colonisée par les saules cendrés. L'origine ancienne du plan d'eau est attestée, sa faible profondeur et ses berges en pente douce en font un étang typiquement bressan.

Son propriétaire, M. Mallard, en a généreusement fait don à une association de protection de la nature, le Conservatoire des Sites Alsaciens. Ce dernier en a confié la charge, par bail emphytéotique, au Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons. Et c'est dans ce cadre qu'une notice de gestion vient d'être élaborée : cette notice dresse un diagnostic écologique de l'étang et définit les grands objectifs de gestion, éléments indispensables pour fixer un cadre de travail pour les années à venir.

Les partenaires



La grange rouge

Un panneau de présentation du milieu

La rédaction de la notice de gestion de l'Etang de Fontaine Morand s'est accompagnée de la réalisation d'un panneau d'information.

Principalement axé sur la faune facilement observable au niveau du plan d'eau, il permet de replacer chaque espèce dans le milieu qu'elle fréquente. Selon les saisons, on pourra ainsi reconnaître le troglodyte dans la lisière, le héron cendré dans la cariçaie ou le pic épeiche dans la forêt.

Ce panneau fait également référence à l'histoire des étangs de Bresse puisqu'ils sont le fruit du labeur des moines cisterciens. S'ils existent encore aujourd'hui c'est grâce à la nature du sol et à leurs conditions d'alimentation en eau.



Le contrat Bourgogne Nature :

un outil régional au service de la nature

Des marais du Châtillonnais aux pelouses sèches, de la Loire sauvage aux plaines inondables du Val de Saône, partout la nature témoigne de la richesse et de l'originalité de la Bourgogne. Or, cette richesse et cette diversité de milieux restent mal connues du grand public.

LES élus, s'ils sont aujourd'hui de plus en plus attachés à la préservation du patrimoine naturel, n'ont malheureusement pas toujours les moyens techniques, financiers et humains pour engager des actions significatives pour la conservation et la mise en valeur des milieux.

Créé par le Conseil régional de Bourgogne en 2000, le contrat Bourgogne Nature soutient des projets en faveur de la protection, de la mise en valeur et de la gestion des milieux naturels remarquables d'intérêt régional afin de contribuer au maintien de la biodiversité.

Un outil de gestion

L'objectif principal de ce contrat, signé pour cinq ans, entre la région et un opérateur, est de permettre aux porteurs de projets, de faire appel à des prestataires de services spécialisés pour analyser un site. Cette étude doit permettre une connaissance des espèces faune et flore, du fonctionnement du site (exploitation agricole, forestière, propriétés foncières) des menaces qui pèsent sur cet habitat naturel.

Cette analyse doit aboutir à l'élaboration d'un plan de gestion prenant en compte les intérêts écologiques, économiques et touristiques du site. Ce plan de gestion propose *in fine* un programme de travaux permettant

une gestion intégrée du site.

Ce contrat favorise aussi les actions de communication et de sensibilisation du public par l'aménagement de sentiers de découverte ou la mise en place de panneaux d'informations.

Ces aménagements doivent être bien sûr respectueux des milieux naturels et parfaitement intégrés dans le site.

Quels sites, quelles conditions?

Un contrat Bourgogne Nature ne peut être signé que sur des sites recensés en tout ou partie dans l'inventaire ZNIEFF*.

D'autre part, le bénéficiaire du contrat doit obligatoirement pouvoir justifier de la maîtrise foncière du site ou de conventions particulières avec le ou les propriétaires l'autorisant à intervenir sur le site.

Pour être accepté par le Conseil régional, le projet doit aussi s'inscrire dans une démarche de concertation locale avec les agriculteurs, pêcheurs, chasseurs, forestiers, associations et administrations.

Un outil financier

Grâce au soutien financier apporté par la Région Bourgogne (jusqu'à 50% pour les travaux et 80% pour les études) de nombreuses actions ont ainsi pu voir le jour en

Bourgogne.

Aujourd'hui, le Conservatoire réalise la plupart de ses missions dans le cadre de ce dispositif Bourgogne Nature. Parmi les dernières effectuées on peut citer la notice de gestion et le panneau d'information de l'Étang de Fontaine Morand ou



Les contrats Bourgogne Nature permettent de développer des actions de communication comme, par exemple, ce panneau en bord de Loire.

encore les travaux réalisés sur les marais tufeux de Saint-Germain-le-Rocheux.

● Cécile ANDRIOT

*ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique



Bourgogne
Conseil régional
Contrat Bourgogne Nature

4 ans après le premier contrat signé avec la commune de Fixin en Côte - d'Or, le Conseil régional de Bourgogne compte 44 contrats signés avec différents opérateurs tels que le Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons, des communes, l'Office national des forêts, La Fédération de Chasse de la Nièvre, le département de la Nièvre...

Les bénéficiaires :

Communes, groupements de communes, départements, associations, établissements publics à caractère industriel et commercial

Contact :

Conseil régional de Bourgogne
17 bd Trémouille
21000 Dijon
Tél. 03 80 44 33 00
Fax 03 80 44 33 30
Mail :
crb@cr-bourgogne.fr

A la recherche d'un insecte énigmatique le long de la Seille : Le pique-prune.



O. Denux

Identification La taille de l'adulte varie de 20 à 35 mm. Sa coloration brun-noir à reflets métalliques bronzés le différencie des autres espèces de *Cétone*.

Ecologie Les larves se développent dans les cavités profondes de feuillus très âgés (saule, hêtre, chêne, châtaignier) où elles consomment le bois mort et le terreau. La durée du cycle de développement des larves est de 2 ans. La période de vol des adultes s'étale de fin mai à début septembre.

Statut L'espèce est répartie dans toute l'Europe et présente presque partout en France. Le pique-prune semble en déclin sur toute son aire de répartition. Ce déclin serait dû à la disparition des arbres âgés autrefois présents dans les milieux agricoles et forestiers. Il est devenu rare en Bourgogne. Il ne se maintient que très localement, à la faveur des systèmes bocagers traditionnels riches en vieux arbres taillés en têtard où il trouve encore refuge.



O. Denux

* Le pique-prune a été à l'origine de l'arrêt temporaire des travaux de l'autoroute A28 (Tours - Le Mans).

Tout commence par l'histoire d'un insecte somme toute banal au premier abord. Le pique-prune ou barbot (de nom scientifique *Osmoderma eremita Scop.*), coléoptère de la famille des scarabées, n'est pas un insecte aux couleurs flamboyantes, ce n'est pas le plus gros de nos insectes et l'observer est une chose bien difficile.

ALORS pourquoi le rechercher en Saône-et-Loire, le long de la Seille entre Préty et Louhans, me direz-vous? Tout simplement parce que cette «bestiole» est protégée en France et en Europe, au même titre que l'ours! Cette protection est le reflet de sa rareté et de l'importance que cette espèce représente pour la sauvegarde de milieux remarquables. De plus, l'insecte avait été contacté non loin du futur lieu de prospection quelques années auparavant.

Le pique-prune, anti-autoroute malgré lui et terreur des bétonneurs*, affectionne les très vieux arbres à feuilles caduques, plusieurs fois centenaires, présentant des cavités de fort volume. C'est à l'intérieur de ces cavités que vit l'insecte. Or ces arbres sont de plus en plus souvent coupés, entraînant dans leur perte le pique-prune et l'ensemble du cortège d'espèces associées que l'on estime à plus 700 espèces animales et végétales.

Les adultes, dont la durée de vie ne dépasse que très rarement deux mois, s'observent généralement durant les mois de juillet et d'août où ils passent la majorité de leur temps cachés dans les interstices et le fond des cavités. Ce n'est bien souvent qu'à la fin des chaudes journées d'été, au crépuscule et la nuit, que les adultes sortent de leur cachette à la recherche de partenaires sexuels. Et cette recherche n'est pas très énergique! Le pique-prune serait de nature fainéante, préférant se promener dans l'arbre qui l'a vu naître, plutôt que de gambader de haie en haie pour découvrir le patrimoine naturel des alentours! Pour les rares individus ayant reçu une formation «globe-trotter» les vadrouilles ne dépassent que très rarement les 200 mètres. Bref, autant dire qu'il est bien chez lui et que le monde exté-

rieur n'est pas une préoccupation pour lui.

Après les ébats amoureux avec un ou plusieurs mâles, madame pique-prune réalise la ponte au fond d'une cavité remplie de terreau, sur les parois de l'arbre. C'est dans ce milieu que les larves, dites saproxyliques, vont consommer le bois en décomposition et le terreau. Au bout de deux à trois ans, les larves arrivant au terme de leur croissance, vont se transformer en adultes.

Une fois passée l'étape de la connaissance des mœurs de l'insecte, il faut se lancer à sa recherche! Le site à prospecter correspond au périmètre du site Natura de la «Basse Seille» et à deux mesures du document d'objectifs en cours soit une superficie d'environ 3000 hectares, ce n'est pas rien! Après avoir localisé grâce aux photos aériennes les vieux arbres isolés susceptibles d'héberger le pique-prune, il faut alors retrousser ses manches et plonger la tête la première dans les cavités des arbres, essentiellement des têtards. N'étant

Les très vieux arbres à cavités sont les habitats privilégiés du pique-prune.



O. Denux

pas un géant, l'entomologiste prend avec lui une échelle pour accéder aux cavités souvent situées à plus de deux mètres de hauteur. Le «flair» de l'entomologiste lui permet de juger très rapidement de la présence de notre pique-prune. En effet, il est plus efficace de rechercher les larves, les déjections ou les restes d'individus morts dans le terreau que l'adulte lui-même.

Malgré tous nos efforts de prospection, aucune trace de notre pique-prune n'a été trouvée sur le site. La raison en est assez simple. La vallée de la Basse Seille ne présente que très peu de vieux arbres aptes à héberger notre coléoptère. Et ces quelques arbres, que l'on peut compter sur les doigts d'une main, n'offrent pas les conditions requises pour être les hôtes du pique-prune (texture du terreau, humidité, etc.).

Bien sûr il se peut, même si c'est fort improbable, que des colonies de pique-prune se trouvent sur le site, dans des arbres qui auraient échappés au pique-prunisme. Cependant, même dans ce cas, la population est probablement condamnée car le faible nombre d'arbres à même de l'abriter sur le site ne plaide pas pour une survie de l'espèce sur la Basse Seille.

● Olivier DENUX

La vallée de la Seille,

un site d'intérêt pour les papillons patrimoniaux ?

Après le pique-prune, la vallée de la Seille méritait que l'on s'intéresse également aux papillons qui l'habitent, les papillons patrimoniaux bien entendu, c'est-à-dire potentiellement le lycène des marais, le damier de la succise et l'écaille chinée, mais également toutes les espèces qui pourraient passer devant l'œil de l'entomologiste.

Le début de l'étude allait être entachée de quelques difficultés. Tout d'abord, les conditions climatiques exceptionnelles du printemps et de l'été 2003 ont impliqué une grande précocité chez le damier de la succise. Sa recherche était déjà trop tardive au début de l'étude (fin mai). Et bien, qu'importe, il restera à contacter les deux autres espèces potentielles ! Ces deux espèces ont cependant une écologie différente. Voyons un peu plus en détail la fiche d'identité de nos deux protagonistes :

Le lycène des marais est un très beau papillon de jour avec le dessus des ailes rouge vif. Ce papillon réclame deux types de milieux pour vivre. Un premier milieu, généralement des zones plus ou moins en friche, dans lesquelles les chenilles consomment différentes espèces d'oseille sauvage. Les zones humides constituent le deuxième milieu où les adultes aiment virevolter durant de longues heures et se reproduire. Or ces deux milieux, mais plus particulièrement les zones humides, sont en forte régression en France comme en Europe et ont conduit à la protection de cette espèce en France (arrêté du 22 juillet 1993) et au niveau européen (Directive « Habitats faune-flore »). Comme les adultes passent la plus grande partie de leur temps dans les zones humides, c'est dans ceux-ci que la recherche de l'espèce devra se faire. Le vol du lycène des marais ne devrait pas passer inaperçu grâce à ses couleurs flamboyantes.

L'écaille chinée, quant à lui, fait partie des papillons de nuit. C'est un très beau papillon aux couleurs également très vives que l'on peut observer de nuit mais aussi de jour où il aime butiner les eupatoires dans les zones fraîches et humides. Les adultes volent, sur une seule génération, durant une longue période entre

juillet et août. Les femelles déposent les œufs sur de nombreuses plantes. Les chenilles se trouvent sur les plantes basses (pissenlits, orties, eupatoires, etc) ainsi que sur divers arbres et arbustes à feuilles caduques (noisetiers, chênes, sureaux, etc). Cette grande polyphagie est sans conteste un atout majeur dans la plasticité écologique de l'espèce. Cette écaille est protégée au niveau européen par l'annexe II de la directive « Habitats faune - flore ».

N'ayant pas la possibilité de faire des chasses de nuit à l'aide d'un système lumineux tout le long de la Seille, la recherche de l'écaille chinée se fera de jour le long des ruisseaux et des rigoles.

Après cette prise de connaissance des us et coutumes des deux espèces et de l'étude préalable du site (photographie aérienne, carte des formations végétales et carte au 1/25000) nous voici donc partis le long de la Seille à la recherche de nos deux papillons patrimoniaux.

La première sortie commença sur une zone humide à carex, non loin de Branges. La journée se présageait difficile à tenir dans ces lieux où l'humidité et la chaleur rendent le moindre effort épuisant. Tandis que les moustiques trouvaient dans l'entomologiste que je suis une source de nourriture bien intéressante, un éclat rougeâtre surgit au milieu de nulle part ! Une course folle commença alors entre l'insecte et l'homme au filet à papillon. L'effort fût à la hauteur des espérances, la capture provisoire n'a laissé aucun doute sur l'identité de l'insecte, c'était bien le lycène des marais ! Maintenant il restait à noter l'ensemble des sites où l'espèce était présente et estimer l'état de santé des populations.

Si, au cours des différentes sorties sur le site, la présence du lycène des

marais a été confirmée en plusieurs lieux et que 32 autres espèces de papillons de jour ont été contactées, la vallée de la Seille n'a pas laissé entrevoir les arcanes de l'écaille chinée. Aucun adulte de cette espèce n'a été localisé sur le site durant les prospections faites de jour. Alors l'écaille chinée est-elle absente sur le site ? Il est fort probable que non. Tous les facteurs propres au développement de l'espèce sont présents et cette espèce, très commune sur l'ensemble de la France, devrait voir sa présence confirmée lors de chasses de nuit à l'aide de systèmes lumineux.

Il faut maintenant mettre en œuvre les mesures nécessaires à la sauvegarde du lycène des marais et notamment protéger les zones humides le long de la Seille, si l'on souhaite voir encore longtemps ce bel éclat rouge virevolter dans les airs...

● Olivier DENUX

Les partenaires de ces deux actions

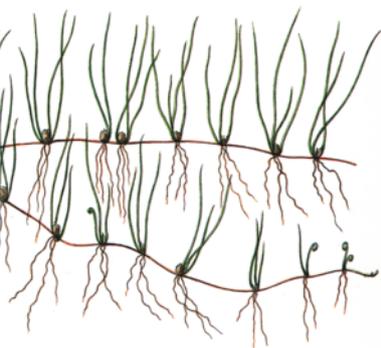


Le lycène des marais est un très beau papillon fréquentant les zones humides.



L'écaille chinée n'a pas été observée sur la vallée de la Seille, bien que ce milieu soit très propice à la survie de l'espèce.

Les étangs de Puisaye



La pilulaire à globules (en haut), l'élatine à six étamines et le flûteau fausse renoncule (en bas) sont tous trois des espèces protégées.



La Littorelle colonise rapidement les berges à l'air libre sur de vastes superficies.

Il est des milieux créés par l'homme qui, au fil des siècles, se spécialisent et permettent l'installation de cortèges végétaux particuliers qui se révèlent aujourd'hui d'une forte valeur patrimoniale.

UN des meilleurs exemples est constitué par les espèces végétales qui se développent en bordure des étangs, le long des berges découvertes en été. En Bourgogne, la Puisaye constitue sans conteste une petite région primordiale pour ces habitats.

La Puisaye, petit secteur de l'Yonne - situé aux confins des départements du Loiret et de la Nièvre - par ses caractéristiques géologiques et climatiques, s'individualise fortement. Un sous-sol dominé par les sables et les argiles peu favorables à l'agriculture, un climat nettement atlantique sont à l'origine du nom de Puisaye. On propose deux étymologies : contraction de deux mots celtes (Poel ; marais et Say ; forêt) ou issu du verbe populaire « poiser » qui, en Puisaye, signifie marcher inopinément dans les flaques. Dans les deux cas, on aura compris que l'eau est omniprésente.

La Puisaye est un pays parsemé ici et là d'étangs, souvent très anciens, à l'image de l'étang Chassin à proximité de Treigny dont la création date d'au moins quatorze siècles.

On ne peut également passer sous silence le rôle important de la construction du canal de Briare et de ses dérivations (dès le début du XVII^e siècle sous Henri IV), qui s'est accompagnée du creusement de nombreuses retenues (la plus importante étant le réservoir du Bourdon à Saint-Fargeau) pour la gestion de l'alimentation des canaux.

Quelle que soit l'origine de ces étangs, la gestion était presque partout la même. Une baisse progressive du niveau d'eau à partir du printemps et une lente remontée dès l'automne. La nature ayant horreur du vide, les berges mises à l'air libre sont rapidement colonisées par un ensemble d'espèces végétales fortement spécialisées.

Cette spécialisation est liée à l'alternance des hautes et basses eaux mais également aux particularités de la Puisaye. Si le fond des étangs est localisé sur les argiles, les berges sont sableuses, acides et pauvres en éléments minéraux.

L'espèce la plus caractéristique est la littorelle qui forme rapidement de vastes gazons. Au sein de ce tapis se rencontrent le flûteau fausse-renoncule, l'élatine à six étamines et tout un ensemble de petits juncos, de souchets et de carex. En bordure des eaux, sur les vases encore humides, on note parfois la présence d'une curiosité végétale. Imaginez une longue racine courant sur le sol qui présente à intervalle régulier une feuille dressée, très fine et toute simple. Cette plante est une fougère : la pilulaire à globules. Espèce rare, elle est protégée au niveau national. Pendant des siècles, l'homme a créé des milieux et mis en place une gestion des étangs répondant à ses propres besoins (production de poissons, gestion des canaux) favorable à la libre expression de la diversité et de la richesse biologique.

Aujourd'hui, on continue de creuser des étangs en Puisaye, mais à vocation de loisirs : pêche à la ligne, promenade en barque. La production piscicole qui nécessitait la vidange périodique des étangs est en voie de disparition. Cette nouvelle vocation nécessite la permanence d'un niveau haut des étangs tout au long de l'année.

Dans ce contexte, la littorelle a de plus en plus de mal à trouver sa place.

Plusieurs étangs de Puisaye ont été proposés au réseau Natura 2000 avec pour enjeu la sauvegarde de ces habitats de berges exondées. Les étangs de Puisaye illustrent parfaitement le rôle du réseau Natura 2000 qui n'est en aucun cas une mise sous cloche des milieux naturels. Les étangs créés par l'homme et pour l'homme, doivent pouvoir continuer de fonctionner pour son propre usage mais en intégrant la sauvegarde de ces habitats remarquables. Dans cette région particulière de Puisaye où la pêche est une activité importante qu'il convient de maintenir, la mise en place de règles de gestion simples des étangs rend compatible le maintien de la pêche et de la pilulaire.

● Pierre AGOU



Actions de protection du **Sabot de Vénus**

Avec 2004 s'achève le programme Européen Life "Forêts et habitats associés de la Bourgogne Calcaire" conduit conjointement par L'Office national des forêts et le Conservatoire. Ce programme a regroupé un ensemble d'actions menées sur des habitats d'intérêt communautaire (pelouses, falaises, forêts.) ainsi que sur des espèces d'intérêt communautaire et notamment sur notre emblème : le Sabot de Vénus.

LE sabot de Vénus est une espèce rare, protégée sur le plan national par l'arrêté ministériel du 20/01/82. Elle est également inscrite à la Directive européenne Habitat ainsi que sur la convention de Berne (niveau international). Les stations qui accueillent le Sabot de Vénus en Bourgogne sont toutes situées dans le Châtillonnais, seule région calcaire où le Sabot a su trouver le climat de type montagnard qu'il affectionne. Aussi, ce programme a permis de mettre en place des mesures particulières pour la préservation de cette orchidée : acquisition de parcelles, suivis scientifiques, travaux de restauration et actions de sensibilisation du public.

Les acquisitions et conventions de gestion

Environ 4 hectares de parcelles forestières ont été achetés sur les communes de Vanvey et de Voulaines-les-Templiers. Trois conventions de gestion ont aussi été signées avec des propriétaires privés. Ces partenariats sont une charte de bonne conduite, permettant au propriétaire d'avoir un avis scientifique quant à la nature des travaux qu'il peut faire (par exemple : pas de coupes rases, pas de plantations denses, pas d'enrésinement.). Enfin une convention tripartite a été réalisée à Leuglay, entre le Conservatoire, la commune (propriétaire de la parcelle) et l'Office national des forêts.

Les suivis scientifiques

Ce programme a aussi permis de suivre l'évolution des stations à Sabot de Vénus. Organisé chaque année par l'équipe scientifique du Conservatoire, le comptage permet ainsi de connaître l'évolution des populations en fonction notamment des conditions météorologiques ou des travaux effectués.



Équilibrer le taux de lumière favorable au Sabot de Vénus nécessite quelquefois l'abattage de résineux

Globalement, la synthèse des différents suivis montre une légère baisse des populations depuis 2000. Cette baisse pourrait être liée aux conditions météorologiques de ces dernières années (absence de fortes gelées, pluviométrie.).

Les travaux

Le Conservatoire a réalisé sur les parcelles acquises ou conventionnées quatre chantiers d'importance dans le but de favoriser l'expansion du Sabot de Vénus. En effet, celui-ci a besoin pour son développement d'un équilibre entre l'ombre et la lumière.

Les principaux travaux ont donc consisté, sur certains sites à l'abattage de résineux pour la mise en lumière, sur d'autres au maintien d'un certain ombrage.

Ainsi, par exemple, quelques individus adultes de pins sylvestres n'auront pas été abattus mais cerclés (coupe des vaisseaux de circulation de la sève, entraînant la mort de l'arbre sur pied) permettant ainsi de conserver l'ombrage nécessaire au Sabot. On note cependant sur certaines parcelles une légère augmentation des populations.

La communication

Une campagne de sensibilisation à la préservation du Sabot de Vénus a aussi été mise en place dans le cadre de ce programme avec notamment l'édition de différents supports de communication (affiches, dé-pliants, bande dessinée, panneaux). Ces documents ont été distribués sur l'ensemble du secteur Châtillonnais dans les commerces, écoles, mairies, offices de tourisme, restaurants. Des panonceaux d'information, sur l'espèce et sur la réglementation en vigueur pour les espèces protégées, sont posés chaque année aux abords des sites concernés avant l'apparition des Sabots de Vénus. Ils sont retirés en fin de saison.

Comprenant l'intérêt du public pour cette espèce si emblématique, il fut décidé au cours de ce programme d'aménager le site de la Combe de Bellefontaine, en forêt domaniale de Moloy. L'Office national des forêts a donc créé un sentier de découverte afin de canaliser un public de plus en plus important et d'éviter surtout le piétinement du Sabot de Vénus. Ainsi, celle que l'on nomme la plus belle orchidée de France pourra continuer à être admirée par tous dans un site surveillé et aménagé.

● **Gregory AUBERT**

Les partenaires financiers du programme LIFE



La forêt de

Visite

A l'occasion de la semaine du développement durable, une journée de découverte de la forêt de Montmain a eu lieu le 26 juin. Trois thèmes ont été abordés lors de cette sortie.

La visite d'Autun Morvan Écologie portait sur la sylviculture, celle de la ville d'Autun sur le patrimoine historique et la ressource en eau. Le Conservatoire et la Société d'Histoire Naturelle d'Autun ont animé une visite sur le thème de la biodiversité et les milieux naturels.



Non loin de la ville d'Autun, les Gorges de Brisecou entaillent le plateau d'Antully sur sa bordure septentrionale.

La rivière qui s'écoule au fond des Gorges alimente le plan d'eau avant de se jeter dans l'Arroux. La forêt de Montmain, véritable écrin de verdure bordant la ville d'Autun, est située sur le plateau et sur les pentes des Gorges.

LE massif forestier de Montmain, d'une surface d'environ 300 ha, recèle des milieux naturels remarquables : forêts acides, boulaies à sphaignes et jonquilles, prairie à molinie et lande à callune, tourbières... Cette mosaïque de milieux abrite des espèces protégées en Bourgogne comme la pédiculaire des marais et la gentiane pneumonanthe. L'avifaune y est riche : pic, bécasse des bois, autour des palombes, faucon hobereau, bondrée apivore, pie-grièche écorcheur, busard cendré...

Mais, la richesse de cette forêt ne se résume pas à son seul patrimoine naturel, elle présente bien d'autres intérêts, notamment d'un point de vue historique. En effet, la forêt de Montmain renferme de nombreux vestiges gallo-romains : l'aqueduc de Montjeu (principal aqueduc d'alimentation en eau potable de la cité gallo-romaine d'Augustodunum), la villa gallo-romaine de Montmain et deux voies romaines...

Enfin, la proximité d'Autun en fait un espace de loisirs et de détente, le sentier botanique des Gorges est

parcouru par de nombreux visiteurs; il est également programmé dans les visites guidées estivales.



P. Agou - CSNB

Les sous-bois accueillent les élégantes jonquilles.

Un partenariat essentiel

Au décès de sa propriétaire, la forêt de Montmain a été léguée à la Fondation de France. Cependant, les statuts de cette dernière ne lui permettaient pas de rester propriétaire forestier, c'est pourquoi elle a procédé à la mise en vente.

La vente d'une grande étendue de forêt feuillue d'un seul tenant présentait un fort risque de conversion à une sylviculture intensive, accompagnée de coupes rases et de plantation de résineux. Cette exploitation aurait été dommageable, non seulement pour les paysages et les vestiges archéologiques, mais aussi pour la protection de la ressource en eau et, bien sûr, des habitats naturels.

Ayant eu connaissance du projet de vente, la ville d'Autun, l'association Autun Morvan Écologie et le Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons se sont associés afin d'acheter la forêt, s'engageant à mettre en place, sur ce site, une gestion durable.

En effet, les enjeux de préservation et de gestion étaient nombreux pour le Conservatoire : outre la préservation des milieux humides et de quelques habitats de milieux secs comme les hêtraies à myrtilles, le massif forestier de Montmain n'avait pas été exploité depuis plus de vingt ans. Or, la richesse biologique d'une forêt est souvent liée à la présence de vieux bois et d'arbres morts, et les vieilles forêts sont en régression constante sur le territoire. Cette acquisition était donc essentielle non seulement pour la préservation de la biodiversité, mais aussi pour la connaissance de ces milieux.

La signature pour l'acquisition de la forêt de Montmain s'est ainsi déroulée en décembre 2003, en présence des représentants de la Fondation de France, du Conservatoire, de la Ville d'Autun et du Groupement forestier pour la sauvegarde des feuillus en Morvan. Le Conservatoire est aujourd'hui propriétaire de près de 70 ha de forêt morvandelle !



C. Forest

La journée de visite organisée à l'occasion de la semaine du développement durable a attiré de nombreux visiteurs.



A. Chiffaut - CSNB

Les tourbières de la forêt de Montmain abritent la rossolis à feuilles rondes, une petite plante carnivore.

Montmain



A. Chiffaut - CSNB

Gentiane pneumonanthe



H. Hontang - CSNB

La boulaie à sphaigne, un des habitats de la Forêt de Montmain

Et la suite?

Le partenariat inauguré en 2003 se poursuivra pour la gestion de ce massif. Les trois propriétaires se réuniront en groupe pour s'entendre sur des objectifs communs. Dans la continuité du programme Life «Forêts et habitats associés de la Bourgogne calcaire», le Conservatoire proposera la mise en place d'îlots de vieillissement dans la mesure de la sécurité des personnes (éloignement des routes et chemins, zones d'accès difficiles...).

Conformément à ses principes, le Conservatoire s'est investi dans ce projet aux côtés de partenaires locaux. L'association de structures et d'énergies a une fois encore été un gage de réussite. Au-delà de la maîtrise foncière et de la conservation d'un patrimoine forestier non strictement économique, le Conservatoire participe à la constitution de références scientifiques au regard de l'évolution naturelle des forêts.

● **Hélène HONTANG**

Les partenaires financiers

L'acquisition des 70 ha de la forêt de Montmain par le Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons a été possible grâce au financement de :



Fond National
d'Aménagement
et de Développement
du Territoire

« C'est un site fabuleux à préserver pour les générations futures tant au niveau de la flore que la faune, une réserve d'eau pour la ville et un intérêt au niveau historique et archéologique. C'est une première nationale que ce partenariat pour une action de protection d'un site tel que celui-ci. Sans les efforts des deux associations, combinés avec ceux de la municipalité, nous n'aurions jamais pu concrétiser cet achat. »

M. Rebeyrotte, Maire d'Autun et Conseiller général de Saône-et-Loire

Mairie d'Autun - Place du Champ de Mars - 71400 Autun - Tel. 03 85 86 80 00 - Fax 03 85 86 80 28 - E-mail autun@autun.com

« L'acquisition de la forêt de Montmain, symbolique d'une collaboration parfaite entre les trois partenaires, a permis de préserver ces lieux d'un intérêt paysager et écologique majeurs.

La collaboration exemplaire entre l'association Autun Morvan Ecologie, la municipalité d'Autun, et le Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons s'inscrit dans la durée avec la signature d'une convention de gestion proche de la nature. Le Groupement Forestier pour la Défense des Feuillus du Morvan créé par Autun Morvan Écologie a permis, grâce aux souscriptions de particuliers, d'acquérir une partie de la forêt de Montmain et deux autres forêts de feuillus afin de les préserver d'une exploitation intensive. »

Mme Haèse, présidente d'Autun Morvan Écologie

Vous pouvez aider à l'achat d'autres forêts en souscrivant (150 euros la part) et en faisant connaître le groupement.

Autun Morvan Ecologie - 19 rue de l'Arquebuse - 71401 Autun - tel / fax 03 85 82 65 23 - E-mail autun.morvan.ecologie@wanadoo.fr

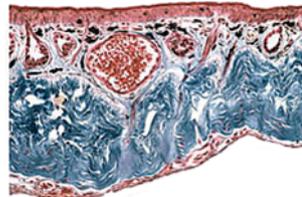
Groupement Forestier pour la sauvegarde des feuillus du Morvan - Mortaise - 71540 Lucenay L'Évêque - Tél. 03 85 82 65 23

La double vie



D. Strugue

Au Moyen-Âge, on considérait la salamandre comme un animal diabolique et on lui prêtait le pouvoir de résister au feu.



D. Strugue

La peau des amphibiens est fine et constamment humidifiée par des glandes à mucus.

Les leçons de choses des deux numéros précédents nous ont fait découvrir des espèces mal-aimées car souvent méconnues. Attardons-nous donc une fois de plus sur des êtres étranges et plus particulièrement sur une classe dont les représentants au « sang froid » et à la peau gluante inspirent encore trop souvent dégoût voire crainte. Débarrassons-nous des légendes et des superstitions qui ont longtemps accompagné la salamandre ou le crapaud pour partir à la découverte de l'étonnante double vie des amphibiens, représentants fragiles des zones humides.

La mauvaise réputation

De très nombreux mythes populaires sont associés aux animaux nocturnes et les amphibiens en ont longtemps été les victimes.

Pour le philosophe grec Aristote, la salamandre est capable de marcher à travers le feu sans se brûler. En ancien persan salamandre voulait dire « qui vit dans le feu ». L'origine de cette croyance vient peut être d'un homme qui aurait ramassé une souche en forêt pour alimenter son feu. Quand les flammes commencèrent à lécher le bois humide, une créature en forme de lézard au corps enflammé serait alors sortie de son refuge hivernal pour fuir le brasier.

Au Moyen Age, la salamandre, au même titre que le crapaud, était traditionnellement considérée comme un animal diabolique aux mille pouvoirs. Ainsi, d'un regard, elle pouvait tuer un homme alors que sa bave suffisait à intoxiquer les fruits et son souffle à faire enfler le bétail. Tuer des salamandres rapportait même des pièces d'or. Il n'est donc pas étonnant qu'avec de telles histoires, la salamandre inspire encore des frayeurs à certains.

Une double vie

Allons au-delà de ces tristes légendes et intéressons-nous de plus près à ces étranges animaux. Les amphibiens (du grec « amphi » double et « bios » vie), également appelés batraciens, sont les premiers vertébrés à avoir réalisé le passage de la vie aquatique à la vie terrestre, il y a un peu plus de 350 millions d'années. Ils sont cependant restés

fortement attachés à leur milieu originel et mènent une véritable double vie. En effet, la reproduction et le développement larvaire de la plupart d'entre eux sont obligatoirement effectués dans le milieu aquatique. En dehors de la période de reproduction, les adultes sont plus ou moins affranchis des zones humides selon les espèces. Ainsi, au cours de sa vie, l'animal change radicalement d'habitat mais aussi de forme. Du têtard à la grenouille, la métamorphose induit des changements spectaculaires !

Pour mener cette double vie, les amphibiens sont bien équipés. Pour la phase terrestre, ils possèdent quatre membres qui leur permettent de marcher, quelquefois de sauter et même, chez certaines espèces, de grimper sur la végétation grâce à des doigts et des orteils en forme de ventouses. Leur peau fine et perméable est toujours humidifiée grâce à des glandes sécrétant du mucus. En effet, il ne faut surtout pas qu'elle se dessèche car, même s'il existe une respiration pulmonaire chez les adultes, c'est à travers elle que les amphibiens absorbent une bonne partie de l'oxygène et de l'eau qui leur est nécessaire. Afin de tenir à distance bactéries et champignons risquant de s'y développer, la peau de la salamandre est continuellement baignée par des substances antibiotiques.

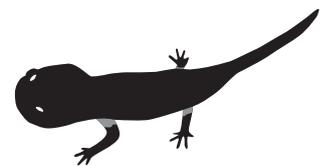
Pour la vie aquatique, les larves sont pourvues de branchies et les tritons possèdent une longue queue carénée permettant une nage rapide. Les crapauds sont dotés de palmures plus ou moins développées selon leur mode de vie. L'alyte, petit crapaud aux mœurs terrestres, ne possède pas de palmures aux

pattes postérieures tandis que le sonneur, très inféodé aux milieux aquatiques, est équipé d'une palmure très développée.

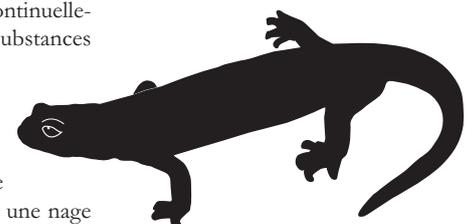
La diversité des amphibiens

En France, les amphibiens sont représentés par deux grands ordres : les Urodèles et les Anoures.

Les Urodèles regroupent notamment la salamandre et les tritons. Ces espèces sont caractérisées par un corps allongé terminé par une longue queue (Urodèle vient du grec « oyra » queue et « délos » visible) qui existe déjà à l'état larvaire. Les membres antérieurs et postérieurs sont de taille sensiblement équivalente. La larve ressemble fort à l'adulte et elle possède des branchies externes



Urodèles : larve et adulte



Inventaire

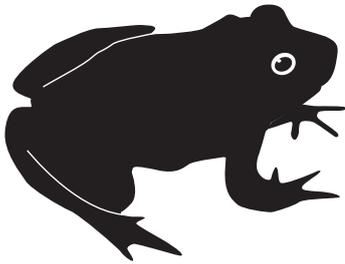
Un inventaire régional reptiles - amphibiens est toujours en cours. N'hésitez pas à transmettre vos données à : SHNA GmbH
Maison du Parc
58230 Saint - Brisson
shnagmh@wanadoo.fr

Pour en savoir plus

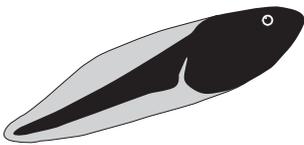
www.shna-autun.org
www.patrimoinedumorvan.org

- La feuille de Neomys (ShnA)
- Les amphibiens de France, Belgique et Luxembourg (Ed. Biotopes)
- Atlas de répartition des amphibiens et reptiles de France (SHF)
- Guide des espèces protégées en Bourgogne (CSNB)

des amphibiens



Anoures : adulte et larve



Les Anoures, groupe auquel appartiennent les crapauds, les grenouilles et la rainette verte, ne possèdent pas de queue à l'état adulte (Anoure vient du grec « a » sans et « oyra » queue). Leur silhouette est caractéristique : tête soudée au corps, gros yeux proéminents, membres postérieurs beaucoup plus longs que les antérieurs. Leurs larves, également appelées têtards, ont un corps globuleux et une queue qui disparaît à la métamorphose.

On compte plus de 5000 espèces d'amphibiens dans le monde dont 33 en France.

La situation géographique de la Bourgogne, qui accueille 17 espèces différentes, lui permet d'abriter des espèces à répartition septentrionale (comme le triton ponctué), médio-européenne (rainette

verte), atlantique (triton marbré) ou méridionale (pélodyte ponctué).

La diversité des noms que l'on attribue aux différentes espèces évoque bien la diversité de forme, de couleur, de chant et de mœurs que l'on trouve chez les amphibiens : le triton crêté tient son nom de la grande crête dorso-caudale que porte le mâle en période de reproduction, le triton marbré de ses marbrures brunes sur fond vert, l'alyte accoucheur du fait que le mâle de cette espèce prend soin des œufs ou la grenouille rieuse du ricanement nasillard, façon Donald Duck, qu'elle émet en période de reproduction...

Des espèces menacées

Comme nous l'avons vu, les amphibiens partagent leur vie entre des phases terrestres et des phases aquatiques. À ce titre, ils sont les témoins fragiles et menacés qui subissent de plein fouet la disparition des zones humides indispensables à l'accomplissement de leur cycle de vie... mais ça, c'est une autre histoire.

● Loïc DELAGNEAU

La palmure est plus ou moins développée selon l'espèce et son mode de vie.

Absente ou très vestigiale (alytè)



Faible (Pélodyte, crapaud calamite)



Grenouille verte

Moyenne (crapaud commun)



Importante (pélobates)



Complète (sonneur)



A. Chiffaut - CSNB

Fréquence grenouille fête ses dix ans

Pour la 10^e année consécutive, la Fédération des conservatoires d'Espaces Naturels de France a organisé une grande campagne en faveur de la protection des zones humides, en sensibilisant le grand public grâce à l'opération « Fréquence Grenouille ».

Cette année, la mobilisation des associations et d'autres structures régionales a été particulièrement forte. Ainsi, en région Bourgogne, du 1^{er} mars au 15 avril 2004, une dizaine d'actions se sont déroulées : des sorties découvertes et des conférences diaporama, une exposition et diverses animations ont permis au grand public de mieux connaître les grenouilles, crapauds et tritons et, au-delà, d'apprécier la richesse et la diversité des zones humides. Nous remercions les nombreux partenaires (Pavillon du Milieu de Loire, Société d'Histoire Naturelle d'Autun, Parc naturel régional du Morvan) sans qui cette campagne d'actions n'aurait pas connu un tel succès. L'information a également été bien relayée par les médias grâce à plusieurs articles de presse (Bien Public,...), un reportage télévisé (France 3 Bourgogne) ainsi que par deux interviews et un reportage radio (France Bleue Bourgogne, Nostalgie).



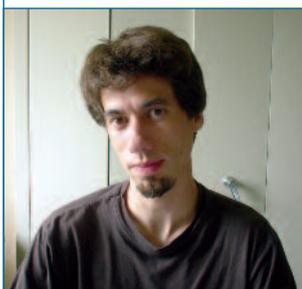
Brèves de nature

Le personnel du Conservatoire

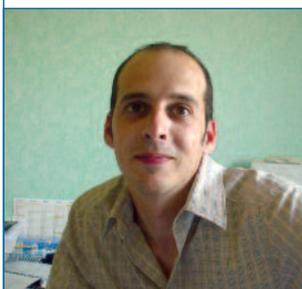
Sophie Pizzato, Pierre Juillard et Michaël Sthal ont rejoint l'équipe des salariés du Conservatoire.



Sophie Pizzato occupe le poste de secrétaire depuis le mois de mars.



Pierre Juillard prêtera main forte au service scientifique comme chargé de missions.



Michaël Sthal travaillera au montage d'un programme LIFE concernant les étangs bourguignons.



Botanic

Le Conservatoire s'est associé aux magasins Botanic de Dijon et Quetigny pour une opération de sensibilisation du public à la protection de l'environnement.

En effet, Botanic propose à ses clients des nouveaux sacs Biopack®, 100% biodégradables et 100% compostables. Chaque sac est vendu un centime. L'argent est intégralement reversé au Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons qui s'engage à l'utiliser au profit d'une action de protection d'un milieu naturel.

Réédition de dépliants

Le dépliant de présentation de la Réserve Naturelle de la Truchère-Ratenelle et celui de la Réserve Naturelle de Bois du Parc ont été réédités. Basés sur la nouvelle charte graphique des Réserves Naturelles de France, ils présentent les différents milieux, la faune, la flore et la gestion de ces deux Réserves Naturelles.

Les dépliants Bourgogne Nature présentant le Mont de Marcilly-sur-Tille et les marais de la Vallée du Branlin ont également été réédités.

Tous ces dépliants sont disponibles sur simple demande au Conservatoire.

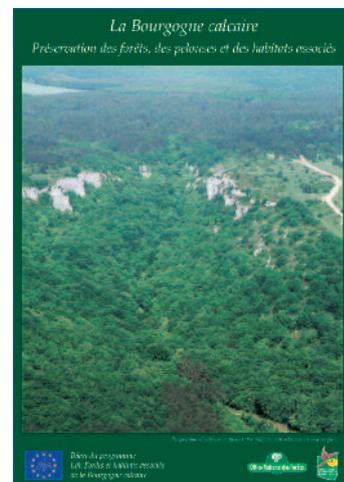
X^e rencontres régionales patrimoine naturel de Bourgogne

Cette année le thème abordé sera la forêt. Ce colloque se déroulera comme chaque année sur deux jours. La première journée sera consacrée aux professionnels qui pourront assister à une série d'interventions sur le thème de la forêt : les habitats forestiers, les enjeux économiques, patrimoniaux et sociaux et les outils pour la prise en compte de la biodiversité forestière.

La formule de la deuxième journée sera un peu différente cette année. En effet, le grand public pourra découvrir le monde de la forêt sur le terrain encadré par des professionnels qui animeront les visites.

La première journée aura lieu le 22 septembre à la Galerie Européenne de la Forêt et du Bois à Dompierre-les-Ormes.

La deuxième journée, le 25 septembre, destinée au grand public, sera l'objet de deux visites : la première dans la forêt du Haut-Folin et la seconde sur le Mont Preneley, deux sites situés près d'Autun.



Programme LIFE «Forêts et habitats associés de la Bourgogne calcaire»

Lancé en octobre 1999, ce programme, visant à préserver des habitats et des espèces d'intérêt communautaire, s'est achevé cette année. Neuf sites représentant près de 10 400 hectares étaient concernés par ce programme d'envergure qui a permis de mettre en œuvre 189 actions.

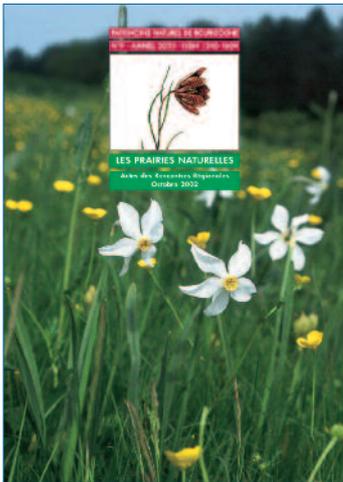
Ce programme a permis au Conservatoire de mener de nombreuses actions, principalement sur les pelouses calcaires (pâturage, débroussaillage, gestion de la fréquentation...) mais aussi au niveau d'espèces patrimoniales comme le sabot de Vénus.

Une plaquette dresse le bilan de ce programme mené par l'Office national des forêts et le Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons. Elle résume les actions des deux opérateurs sur les différents milieux concernés par le programme : forêts, pelouses sèches, marais tufeux, grottes, falaises et éboulis. Ce document traite également de la communication et de l'aspect foncier du programme. Cette plaquette est accompagnée de dix fiches techniques. Destinées aux gestionnaires d'espaces, elles sont le fruit de l'expérience acquise durant ces années. Elles présentent des recommandations techniques pour la gestion du vieillissement des forêts ou la restauration des pelouses par exemple.



Lire, voir, sortir...

Cette plaquette est disponible sur demande auprès du Conservatoire et de l'Office national des forêts.



Patrimoine Naturel de Bourgogne «Les prairies naturelles»

Le neuvième numéro du Patrimoine Naturel de Bourgogne est paru. Il compile l'ensemble des interventions présentées lors des rencontres régionales le 25 et 26 octobre 2002 à Mâcon et Cuisery. Cet ouvrage détaille donc la typologie, les menaces et les enjeux des prairies naturelles, la problématique agri-environnementale, les actions mises en place en Bourgogne et quelques exemples d'actions dans d'autres régions.

Découvrez notre site internet

Mis en ligne il y a quelques mois, notre site internet, très complet et très illustré, vous permet de découvrir les milieux naturels de Bourgogne. Vous pourrez également télécharger directement tous les dépliants sur les sentiers de découverte et vous informer de l'actualité de l'association (visites guidées, colloque...). N'hésitez pas à nous rendre une petite visite (www.sitesnaturelsbourgogne.asso.fr)

Loire nature

Le programme Loire nature est l'un des plus importants programmes de protection d'un fleuve jamais mis en place en France. Il repose sur l'acquisition ou la location de 4500 hectares, sur la réalisation d'inventaires d'études scientifiques et de travaux de gestion des milieux.

La sensibilisation du public n'est pas non plus oubliée ; c'est d'ailleurs dans ce cadre que vient d'être éditée une plaquette d'information sur les bancs, îlots et grèves si spécifiques de la Loire. Ce dépliant présente ces milieux originaux et si fragiles ainsi que les espèces qui y vivent comme les sternes ou l'épervière de la Loire.



Balade crépusculaire

C'est le 3 juillet, soir de pleine lune, que fut organisée la première journée Loire nature. 13 des 15 opérateurs du programme ont accueilli le public sur leurs sites afin de lui faire découvrir, au crépuscule et sous la pleine lune, les richesses de la Loire et de ses affluents. Balades, observations, contes, ateliers thématiques figurent au programme. Le Conservatoire s'est aussi associé à cette soirée en proposant une visite sur l'Île de la Crevée, dans la Nièvre.

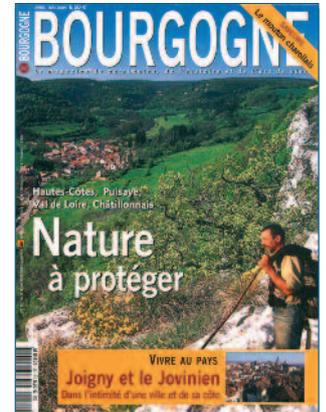
Réserve Naturelle du Bois du Parc

Un nouveau panneau installé dans la carrière des Quatre Pieux vous aidera à découvrir et comprendre la géologie de la Réserve Naturelle. Vous y apprendrez ce qu'est un récif corallien et comment il s'est formé à cet emplacement. Ce panneau vient compléter le triptyque déjà présent dans l'autre carrière et qui a également pour thème la géologie de la Réserve Naturelle et de la Vallée de l'Yonne.



Assemblée Générale

L'Assemblée Générale du Conservatoire s'est déroulée cette année le 19 juin au Centre Eden à Cuisery (Saône-et-Loire). L'après midi a été consacré à deux visites : l'une sur la Réserve Naturelle de la Truchère - Ratenelle et l'autre sur le site des cadoles du Roy Guillaume à Mancey près de Tournus.



Bourgogne magazine

Dans son numéro 55 d'avril - mai 2004, Bourgogne magazine a consacré un dossier d'environ 40 pages à quatre milieux naturels bourguignons. Conçu en collaboration avec l'équipe du Conservatoire, ce dossier très complet et richement illustré présente les pelouses calcaires des Hautes-Côtes, la Réserve Naturelle du Val de Loire, les forêts du Châtillonnais, le bocage et les marais de Puisaye.

Conseil d'administration

L'élection du bureau du Conservatoire n'ayant pas encore eu lieu à l'heure où nous imprimons ce document, vous pouvez nous contacter si vous désirez connaître sa composition ou consulter notre site internet.





La conservation et la gestion du patrimoine naturel bourguignon.

Le Conservatoire se donne pour objectif premier la conservation et la gestion du patrimoine naturel bourguignon, sous la forme d'acquisition de sites, de location ou de convention de gestion avec les propriétaires. Les sites ainsi préservés et gérés par le Conservatoire constituent une source de richesses naturelles dont chacun pourra profiter à l'avenir.

La sensibilisation au patrimoine naturel bourguignon.

Le second objectif est la sensibilisation au patrimoine naturel, au moyen de publications et d'aménagements de sites pour leur ouverture au public.

Une équipe pluridisciplinaire et expérimentée.

Une vingtaine de permanents de formations diverses mettent en commun leurs compétences pour faire aboutir ces objectifs.

Votre adhésion permet au Conservatoire de mieux défendre le patrimoine naturel.

Le Conservatoire agit grâce à votre soutien. La contribution que vous apportez par votre adhésion souligne votre intérêt pour l'avenir du patrimoine naturel et renforce la légitimité des initiatives du Conservatoire.

Une gestion claire du produit des cotisations et des dons.

Le produit de vos cotisations sert au fonctionnement de la vie associative (Assemblée générale, Conseil d'administration...), au fonds d'entretien des sites naturels acquis, à l'édition de cette revue d'information *Le Sabot de Vénus*.

Quant au produit de vos dons, il est prioritairement utilisé pour l'acquisition de sites naturels.

Le bilan annuel du Conservatoire est vérifié par un commissaire aux comptes.

Nos partenaires

Union Européenne, État, Établissements publics...



Collectivités locales



Communautés de Communes



Fondations partenaires



Communes

Brochon (21)
Chaugey (21)
Couchey (21)
Cussey-lès-Forges (21)
Étalante (21)
Gevrey-Chambertin (21)
Is-sur-Tille (21)
Leuglay (21)
Marcilly-sur-Tille (21)
Morey-St-Denis (21)
Nantoux (21)
Nuits-St-Georges (21)
Pommard (21)
Recey-sur-Ource (21)
Santenay-lès-Bains (21)

Talant (21)
Tillenay (21)
Vosne-Romanée (21)
Pouilly-sur-Loire (58)
St-Brissson (58)
Bouzeron (71)
Bussières (71)
Chassey-le-Camp (71)
Dezize-lès-Maranges (71)
Le Creusot (71)
Ouroux-sur-Saône (71)
Plottes/Tournus (71)
Moroges (71)
Lugny (71)
Remigny (71)

Rully (71)
St-Sernin-du-Bois (71)
St-Sernin-du-Plain (71)
St-Vallerin (71)
Lailly (89)
Sacy (89)
Tanlay (89)
Givry (89)
Merry/Yonne (89)
St-Moré (89)
Treigny (89)
Voutenay/Cure (89)
Mailly-le-Château (89)

Associations membres de droits



SEMCO est l'imprimeur privilégié du Conservatoire pour sa gamme de papier recyclé ou traité sans chlore et parce que ses eaux usées sont épurées avant rejet.
SEMCO : l'imprimeur nature!

Entreprises

Botanic
Caisse d'Épargne
Caisse de consignation des dépôts
EDF Bourgogne
Fondation EDF
Lyonnaise des Eaux
Radio Parabole
SEMCO
S.A.P.R.R.



Numéro imprimé sur papier en partie recyclé, blanchi sans chlore.

Le Sabot de Vénus

N°20 - 2^{ème} semestre 2004 - ISSN 1164-5628
Dépôt légal : 3^{ème} trimestre 2004



Publication éditée par le

Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons

Correspondance

Chemin du Moulin des Étangs - 21600 FENAY
T : 03 80 79 25 99
F : 03 80 79 25 95
Site :
www.sitesnaturelsbourgogne.asso.fr
E-mail :
espacesnaturelsbourgogne@wanadoo.fr

Directeur de la publication

Pierre Maillard

Directeur de la rédaction

Romain Gamelon

Maquette et

Secrétariat de rédaction

Olivier Girard

Photogravure

Temps Réel

Flashage

Studio DS

Impression

SEMCO Dijon

Ont collaboré à ce numéro

Pierre Agou, Cécile Andriot, Gregory Aubert, Sylvie Caux, Loïc Delagneau, Olivier Denux, Olivier Girard, Hélène Hontang, Pierre Maillard.

Comité de lecture

Alain Desbrosse, Régis Desbrosses, Gilles Louvriot, Pierre Maillard, Daniel Sirugue.

Publication gratuite destinée aux adhérents et donateurs. Pour toute reproduction, même partielle, merci de nous adresser une demande écrite.

Photo de couverture :
Prairie à Hully-sur-Seille
Didier Hermant - CSNB

